

INSTRUCTIONS SPECIFIQUES POUR FORMULER VOS DEMANDES AUPRES DES ETABLISSEMENTS CI -DESSOUS

1 - Les structures Petite-Enfance de TOUTES LES COMMUNAUTES DES COMMUNES DE LA GIRONDE :

- Faire un courrier **unique** pour toute demande de stage à adresser au président de la communauté des communes.
- Préciser la ou les structures choisies, périodes, contexte de formation et coordonnées téléphoniques et postales avec courrier de motivation.
- Avoir en tête que les demandes sont traitées par ordre d'arrivée donc il faut démarcher dans les meilleurs délais
- Pour la CDC Sud Gironde, les demandes par mail sont enregistrées à personnel.pl@cdcsudgironde.fr mais ne font pas pour autant gagner du temps. La démarche la plus rapide est de déposer le courrier directement à l'accueil. La personne référente cette CDC qui supervise les demandes de stage est Mme LEBRETON du service du personnel. Une réponse est **systematiquement** adressée sous quinzaine : soit refus, soit acceptation et orientation vers la responsable de la structure d'accueil. Si le délai est dépassé ou la demande urgente avec besoin de réponse rapide, contacter l'accueil de la CDC au 05 56 63 81 10 (9h 12h 14h 17h). Plus les candidats vont se donner (ou avoir) les moyens de mobilité et avoir la possibilité d'aller sur chacune des structures, plus la demande de stage a des chances d'aboutir positivement. (Ex : sur période X-Y, plus de place à Langon mais ok à Noaillan).
- Existente aussi sur le territoire des micro-crèches privées. Faire un courrier à part car elles ne sont pas gérées par la CDC.

2 - **L'EHPAD de Saint-Macaire** : pour un stage en soins transmettre votre demande par mail auprès de la cadre de santé (soins.stmacaire@orange.fr), pour les autres services transmettre votre demande papier au service des ressources humaines. **Avoir la charte de l'EHPAD, imprimée par votre formateur référent avant d'aller en stage.**

3 - **Le Centre Hospitalier Sud Gironde de La Réole** et ses services attenants (EHPAD, Soins de Suite et Réadaptation, Centre pour enfants et adolescents polyhandicapés, Maison d'Accueil Spécialisée pour adultes handicapés, Foyer d'Accueil médicalisé). Toute demande de stage doit être adressée par écrit à :

Cadre supérieur de santé - Coordonnateur des stages
Centre Hospitalier Sud Gironde
Place Saint Michel
BP 90055
33190 LA REOLE

4 - **Les structures petite enfance sur le secteur de Marmande** (liste complète sur <http://www.vg-agglo.com/-La-petite-enfance-l-enfance-.html>) Pour ces structures, suivre la procédure suivante : adresser sa demande avec un CV et une lettre de motivation en précisant bien l'établissement scolaire (LPP AGIR à Langon), les dates souhaitées et en précisant que ce stage n'a pas vocation à être rémunéré. Adressé le tout à :

Monsieur le Président Val de Garonne Agglomération
Maison du développement – Place du Marché
CS 70 305
47213 MARMANDE CEDEX